



Guislaine DAVID
Blandine TURKI
Nicolas WALLET
Co-Secrétaires généraux

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 2 décembre 2022

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 14/11/2022, nous vous avons adressé une alerte sociale. Après plusieurs relances de notre part, la DGRH notifie par mail du 29 novembre la bonne réception de cette alerte sociale et indique : « *nous revenons vers vous pour vous proposer une date de réunion.* ».

Nous tenons à rappeler d'une part le contenu de l'article 2 du décret n°2008-1246 du 1/12/2008 qui dispose que : « *L'autorité administrative compétente réunit les représentants de l'organisation syndicale intéressée dans le délai de trois jours à compter de la remise de la notification. A cet effet, elle communique sans délai à l'organisation syndicale, par tout moyen permettant d'attester la date de cette remise, le lieu, date et heure de la première réunion de négociation préalable.* ».

D'autre part, l'article 4 du même décret qui dispose que : « *Les parties disposent d'une durée de huit jours francs à compter de la notification prévue à l'article 2 pour mener à son terme la négociation préalable.* »

Pour rappel encore, l'alerte sociale déposée portait sur la période à compter du 28 novembre 2022. Ces délais, par absence d'action de vos services, sont échus. Vous comprendrez que le retard de l'administration ne peut en aucun cas réduire les droits de notre organisation à déposer un préavis de grève.

En conséquence, ce courrier vaut dépôt d'un préavis de grève pour les personnels enseignant-es du 1er degré, les accompagnant-es des élèves en situation de handicap et les psychologues de l'Éducation nationale, exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés, à compter du lundi 5 décembre 2022 jusqu'au vendredi 21 avril 2023 inclus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Guislaine David
Pour le Co-secrétariat général